



CHARTRE DE BONNE CONDUITE GRAPHIQUE

En tant que « jeune » créatif, vous allez **créer, manipuler et diffuser** des visuels et du contenu, pour vous-même ou dans le but de **vous exprimer** et **communiquer** avec les autres.

Pour ce faire, vous irez chercher des **idées** tout autour de vous et trouverez **l'inspiration** dans votre environnement quotidien, chez les autres, ou encore en ligne sur Internet.

Il vous arrivera également d'exposer votre **sensibilité** et parfois vos **émotions personnelles**.

Aussi, il est important pour vous d'avoir en tête, pour chacune de ces étapes, les notions suivantes :

...: CHERCHER L'INSPIRATION ...:

- Je comprends que les images que je vois sur Internet et dans les magazines sont peut-être retouchées et ne reflètent pas toujours la réalité.
- Je respecte les droits d'auteurs.
Cela vaut pour : les photos, les illustrations, les vidéos, les animations, les sons et les polices d'écriture.
Cela signifie que :
 - Je ne pique pas le travail de quelqu'un d'autre.
 - Je ne fais pas de copies sauvages et ne me sers pas du travail de quelqu'un d'autre sans autorisation.
- Je n'oublie pas que l'inspiration est partout, pas seulement sur Internet :
 - Je dois ouvrir mon esprit, prendre aussi du temps pour sortir, rencontrer d'autres personnes, et faire d'autres activités.
 - ... et dans la mesure du possible, je respecte un temps de pause pour reposer mes yeux au moins toutes les 2 heures.

...: CRÉER ET MANIPULER DES VISUELS ...:

- Je ne dois pas oublier que j'ai des droits ... :
 - Je suis libre d'exprimer mes idées et mes opinions jusqu'à certaines limites imposées par la loi.
 - Je protège mes créations originales en tant qu'auteur.
- ... et des devoirs et des responsabilités :
 - Je demande toujours l'autorisation des personnes reconnaissables que je photographie si je souhaite diffuser ma photo.
 - Avant toute publication, je vérifie que les images que je retouche et que les idées qu'elles expriment ne nuisent à personne, y-compris à moi.
 - Je montre l'exemple. Je me relis avant de poster pour éliminer les fautes. J'évite la grossièreté.

...: SE PROTÉGER ...:

- Je préserve mon image en tant que personne et je n'hésite pas à me tourner vers mes proches si nécessaire. (se remettre en question)
- Je fais la différence entre ma vie privée et ma vie publique.

::: QUELQUES DÉFINITIONS :::

- **Liberté d'expression :**

La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Ses limites en France sont : La diffamation, l'injure, la provocation à la haine ; qui comprend le racisme et l'antisémitisme, l'apologie du terrorisme et enfin le secret professionnel.

- **Le droit d'auteur :**

Une œuvre appartient toujours à son créateur (sur preuve) et ne peut être modifiée sans son accord (droit moral). Le créateur peut interdire ou autoriser son utilisation avec ou sans contrepartie financière (droit patrimonial).

- **Libre de droits (Royalty-free) :**

Ne signifie pas gratuit ! C'est un type d'offre commerciale qui permet de payer un forfait pour toute utilisation illimitée d'un contenu, sous certaines conditions.

- **Marque déposée (Trademark) :**

C'est une marque ayant fait l'objet d'un dépôt auprès d'un organisme national ou international de gestion des droits de propriété industrielle. Le caractère déposé d'une marque est généralement symbolisé par les caractères ™ et ®.

- **Copyright © :**

Le symbole © est utilisé pour indiquer des droits d'auteur. Il est suivi de l'année de publication et du nom du propriétaire. Il peut être utilisé avec ou sans obtention du dépôt des droits d'auteur.